



Rapport de la Présidente

Commission permanente du
vendredi 12 octobre 2018

6^{ème} Commission

N° CP-2018-9-6-11

Service instructeur

DEVI - Service de l'Environnement et de
l'Agriculture

Service consulté

MISE EN OEUVRE D'ACTIONS 2018 DANS LE CADRE DE LA DÉMARCHE GERPLAN

Résumé : Dans le cadre de la démarche GERPLAN, le Département est sollicité pour la mise en œuvre de 23 opérations représentant un montant global de subventions de 62 132 €, dont 32 143 € en fonctionnement et 29 989 € en investissement. Ces projets portent sur la création de vergers, la plantation d'arbres, l'organisation de commandes groupées de fruitiers et d'arbustes, la restauration de milieux naturels, la réalisation de sentiers de découverte et l'organisation d'animations scolaires et grand public sur les thèmes de l'environnement et du jardinage au naturel, la promotion d'un marché paysan et la réalisation d'un aménagement paysager. Les programmes GERPLAN auxquels se rattachent ces actions, ont fait l'objet d'un avis favorable de la Commission de l'Agriculture de l'Environnement et du Cadre de Vie en séance des 26 janvier et 16 mars 2018.

Dans le cadre de la démarche GERPLAN, le Département du Haut-Rhin est sollicité pour la mise en œuvre de 23 opérations inscrites dans les programmes 2018 des Communautés de Communes Pays Rhin Brisach, Sundgau, Thann-Cernay, Pays de Ribeauvillé, Vallée de Saint-Amarin, Centre Haut-Rhin, Val d'Argent, Vallée de la Doller et du Soultzbach et de Saint-Louis Agglomération.

Ces projets ont fait l'objet d'un avis favorable de la Commission thématique de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie en séance des 26 janvier et 16 mars 2018.

GERPLAN de la Communauté de Communes Pays Rhin Brisach

La Communauté de Communes Pays Rhin Brisach sollicite une subvention départementale :

- d'un montant de 10 400 € pour mener un programme de sensibilisation et d'éducation à l'environnement des scolaires de son territoire (écoles primaires de 29 communes) à la Maison de la nature du vieux canal de Hirtzfelden. Les thématiques abordées seront la biodiversité « tous en forêt », la création d'hôtel à insectes, l'installation de nichoirs à oiseaux et la réduction des déchets.
- d'un montant de 3 223 € pour des actions de communication sur les points de vente à la ferme des producteurs locaux,
- d'un montant de 1 044 € pour la création de prairies fleuries sur différentes communes du territoire.

Dans le cadre du GERPLAN de la Communauté de Communes Pays Rhin Brisach, la commune de GEISWASSER sollicite une subvention départementale d'un montant de 8 300 € pour la renaturation de son étang, situé dans une zone à enjeu fort pour le Pélobate brun, amphibien classé sur la liste rouge des espèces menacées.

GERPLAN de la Communauté de Communes du Sundgau

Dans le cadre de son GERPLAN, la Communauté de Communes Sundgau sollicite une subvention départementale :

- d'un montant de 2 000 € pour 10 animations Nature du grand public,
- d'un montant de 1 047 € pour une commande groupée de fruitiers et d'arbustes,
- d'un montant de 3 193 € pour 19 animations Nature des enfants,
- d'un montant de 1 038 € pour la plantation d'arbres et arbustes autour de la piscine de FERRETTE.

Dans le cadre du GERPLAN de la Communauté de Communes Sundgau :

- la commune de DURMENACH sollicite une subvention départementale d'un montant de 600 € pour la plantation d'une haie fruitière aux abords de son aire de jeux,
- la commune de LEVONCOURT sollicite une subvention départementale d'un montant de 2 079 € pour la plantation de végétaux le long de la Largue et autour d'un grand chêne.

GERPLAN de la Communauté de Communes de Thann-Cernay

Dans le cadre de son GERPLAN, la Communauté de Communes de Thann-Cernay sollicite une subvention départementale :

- d'un montant de 1 728 € pour des actions environnementales dans les zones d'activités communautaires Opération « Zone Nathur »,
- d'un montant de 2 245 € pour de la communication autour de 3 marchés paysans,
- d'un montant de 2 877 € pour la promotion d'une commande groupée d'arbustes locaux pour les habitants du territoire,

Dans le cadre du GERPLAN de la Communauté de Communes de Thann-Cernay, la commune de ASPACH-LE-BAS sollicite une subvention départementale d'un montant de 707 € pour la plantation d'arbres et arbustes.

GERPLAN de la Communauté d'agglomération Saint-Louis Agglomération

La Communauté d'agglomération Saint-Louis Agglomération sollicite une aide départementale d'un montant de 2 974 € pour une commande groupée de fruitiers et une aide de 1 000 € pour des actions de sensibilisation du grand public à la préservation de la biodiversité.

GERPLAN de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin

Dans le cadre de son GERPLAN, la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin sollicite une subvention départementale d'un montant de 865 € pour une commande groupée d'arbustes dans le cadre de l'opération « Plantons le décor ».

Dans le cadre du GERPLAN de la Communauté Communes de la Vallée de Saint-Amarin, la commune de WILDENSTEIN sollicite une subvention départementale d'un montant 1 560 € pour une étude préalable d'un sentier de découverte.

GERPLAN de la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé

Dans le cadre du GERPLAN de la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé, la commune de BERGHEIM sollicite une subvention départementale d'un montant de 2 284 € pour l'aménagement d'un sentier de découverte, dit Schluesselstein.

GERPLAN de la Communauté de Communes Centre Haut-Rhin

Dans le cadre du GERPLAN de la Communauté Communes Centre Haut-Rhin, la commune d'ENSISHEIM sollicite une subvention départementale d'un montant de 1 781 € pour la promotion d'un marché paysan.

GERPLAN de la Communauté de Communes du Val d'Argent

Dans le cadre de son GERPLAN, la Communauté de Communes du Val d'Argent sollicite une subvention départementale d'un montant de 1 438 € pour des actions de sensibilisation à l'environnement des scolaires et des habitants du territoire.

GERPLAN de la Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach

Dans le cadre de son GERPLAN, la Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach sollicite une subvention départementale d'un montant de 2 074 € pour la réalisation d'un guide pour des commandes groupées d'arbustes locaux pour les habitants du territoire.

Dans le cadre du GERPLAN de la Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach, la commune de SENTHEIM sollicite une subvention départementale d'un montant de 7 675 € pour la création d'un sentier de découverte.

Au regard des éléments précédents, il est proposé à la Commission Permanente, dans le cadre de la démarche GERPLAN, d'accorder aux porteurs des 23 opérations présentées dans le tableau joint au présent rapport et à la délibération, une subvention d'un montant total de 62 132 €, dont 29 989 € (investissement) seront prélevés sur le programme C251 et 32 143 € (Fonctionnement) prélevés sur le programme C751.

Les subventions correspondantes feront l'objet d'un versement unique en fin d'opération.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT